

LE GRAND SOIR

CopyLeft :
Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



mercredi 27 novembre 2013

La représentation diplomatique de Cuba à Washington contraint de suspendre ses activités pour cause de blocus...

Sección de Intereses de Cuba en Washington

NdT : En absence d'ambassades, les représentations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis sont assurées depuis 1977 par des "Sections d'Intérêts" respectives. Pour cause de blocus financier (pudiquement intitulé "embargo"), voici un nième exemple de l'absurdité - et virulence - de la tentative de blocus que les Etats-Unis exercent contre Cuba depuis plus de 50 ans.

Communiqué : Le 12 Juillet dernier, la banque M&T Bank a informé la Section des Intérêts de Cuba à Washington de sa décision de ne pas continuer à fournir des services aux missions diplomatiques étrangères et a donné à la Section des intérêts Cubains et à la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies un délai pour mettre fin à la relation et trouver une nouvelle banque opérant aux Etats-Unis.

En raison des restrictions découlant de la politique de blocus économique, commercial et financier contre Cuba du gouvernement nord-américain, il a été impossible pour la Section des Intérêts de trouver à ce jour une banque nord-américaine ou étrangère située aux Etats-Unis pour gérer les comptes bancaires des missions diplomatiques cubaines, malgré de multiples démarches entreprises auprès du Département d'État et de nombreuses banques.

Ceci entraînera de graves problèmes pour le fonctionnement normal de la Section des intérêts de Cuba aux États-Unis et de la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Pour cette raison de force majeure, la Section des Intérêts de Cuba est tenu de suspendre, à compter du 26 Novembre 2013, les services consulaires jusqu'à nouvel ordre. Seules seront traitées les formalités humanitaires ainsi que d'autres de façon limitée.

La Section des Intérêts de Cuba à Washington a rappelé au Département d'État que le gouvernement des Etats-Unis a une obligation légale de garantir la conformité des relations diplomatiques avec la Convention de Vienne du 18 Avril 1961 ainsi que la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 Avril 1963, qui stipule que l'Etat accréditaire doit accorder toutes les facilités pour les missions diplomatiques et postes consulaires pour l'exercice de leurs fonctions. Il est également lié par l'accord du 30 mai 1977, qui a établi des sections d'intérêt dans les deux pays [Cuba et Etats-Unis - NdT], et dans laquelle les deux parties ont réaffirmé leur engagement à respecter les traités internationaux régissant les relations diplomatiques et consulaires.

La Section des intérêts de Cuba déplore en particulier les effets que cette situation va provoquer pour les citoyens cubains et nord-américains, en raison de l'incapacité de la section consulaire de continuer à traiter les documents liés à la délivrance des passeports, des visas, de la légalisation de documents et d'autres services, avec des conséquences négatives pour les visites familiales, les échanges universitaires, culturels, éducatifs, scientifiques, et autres entre Cuba et les Etats-Unis.

Section des intérêts de Cuba à Washington

26 novembre 2013

Traduction Le Grand Soir

<http://moncadalectores.blogspot.fr/2013/11/cierra-seccion-de-intereses...>
<http://moncadalectores.blogspot.fr/2013/11/cierra-seccion-de-intereses-de-cuba-en.html>

<http://www.legrandsoir.info/la-representation-diplomatique-de-cuba-a-washington-contraint-de-suspendre-ses-activites-pour-cause-de-blocus.html>